



# Bonne nouvelle pour l'ADANC !!!



## La Saison 20-21 va démarrer !!

La Préfecture de la Charente autorise depuis le 2 septembre 20, la reprise des activités physiques ou sportives dans les ERP de type L, ce qui permet à l'ADANC de reprendre les cours de gym et danse sur les communes de La Faye, Fouqueure, Maine de Boixe et Alloue, en respectant des consignes sanitaires Covid 19, imposées par la réglementation actuelle.

**Reprise des cours à partir du lundi 14 septembre**

**(cf. affiche)**

Seul bémol à cette rentrée, les cours gym enfants (7-10 ans et 4-6 ans) prévus à la Faye les mercredis après-midi, seront suspendus jusqu'à nouvel ordre, vu la complexité des contraintes sanitaires.

Un protocole détaillé sera affiché à l'entrée de chaque salle de cours ;

**Protocole qui devra être strictement respecté !!!!**

Le bulletin d'adhésion saison 20-21 avec tarifs, sera prochainement diffusé sur le site internet : [www.adanc.com](http://www.adanc.com) ainsi que sur la page Facebook ADANC <https://www.facebook.com/adancbrettes/>

Bonne rentrée à toutes et à tous et surtout pensez à votre santé et à celle des autres !!!

Amicalement

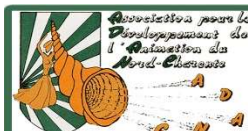
Fait à Brettes le lundi 7 septembre 2020

Le Président Alain DAMY



**ADANC**

Asso Développement Animation Nord Charente  
5 rue des puits 16240 BRETTESS  
Tél: 05 45 31 16 36 - Mail: [adancbrettes@orange.fr](mailto:adancbrettes@orange.fr)  
[www.adanc.com](http://www.adanc.com)  
Siret: 338 529 340 00022 APE:9312Z



**A.D.A.N.C. 5 Rue des Puits 16240 BRETTESS**

☎ 05.45.31.16.36 📠

🌐 [www.adanc.com](http://www.adanc.com)

📘 [www.facebook.com/ADANC](https://www.facebook.com/ADANC)

✉ [adancbrettes@orange.fr](mailto:adancbrettes@orange.fr)